



PETIT LIVRET DE LA BIBLIOTHEQUE



Cette année, votre enfant va fréquenter la bibliothèque avec sa classe.
Ce petit livret a pour but de vous familiariser, vous et votre enfant, avec les règles de vie de la bibliothèque ainsi que de son fonctionnement.

FONCTIONNEMENT...

Chaque enfant possède un compte, dans le cadre de l'école, qui lui permet d'emprunter un certain nombre de documents.

Les enfants viennent avec leur classe une fois par semaine ou tous les 15 jours, le mardi.

Les bénévoles gèrent les emprunts effectués par les enfants.

Pour qu'un enfant puisse prendre de nouveaux livres, il est impératif qu'il ramène les précédents, sans quoi il ne lui sera pas possible d'emprunter de nouveaux documents.

PERTE DE DOCUMENTS

En cas de perte ou de destruction d'un document, il est demandé d'en effectuer le remplacement.

LE FOND DOCUMENTAIRES

Les enfants trouveront à la bibliothèque différents types de documents :

- des albums
- des documentaires
- des bandes dessinées
- des contes et poésie
- des romans

REGLEMENT INTERIEUR DE LA BIBLIOTHEQUE

Les 10 règles de vie de la bibliothèque

- 1— Je demande l'aide à l'enseignant ou au bénévole présent quand j'en ai besoin
- 2— Je ne crie pas (je fais le moins de bruit possible)
- 3— Je n'embête pas ceux qui lisent tranquillement
- 4— J'écoute l'histoire avec le groupe
- 5— Je n'abîme pas les livres (ne pas déchirer, écrire dessus ...)
- 6— Je ne cours pas dans la bibliothèque
- 7— Je lis à voix basse si je veux lire tout seul
- 8— Je ne grimpe pas sur les meubles, canapés, tables etc ...
- 9— Je range les livres que je ne prends pas avant de quitter la bibliothèque
- 10— J'apporte un sac afin de transporter les livres que j'ai emprunté

Pour que chacun se sente bien à la bibliothèque
et y trouve le plaisir de lire...

N'hésitez pas à encourager votre enfant à fréquenter la bibliothèque en dehors des heures d'école.

L'accès à la bibliothèque et la consultation sur place sont libres, gratuits et ouverts à tous. Les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

La cotisation annuelle est gratuite pour les enfants jusqu'à 16 ans.



HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi ou Vendredi :	Scolaire
Mercredi :	14 h à 16 h
Jeudi :	18 h 30 à 19 h 30
	<i>Semaine paire</i>
Samedi :	10 h à 12 h

Bibliothèque Municipale
1 rue de la Coopé
68610 SCHWEIGHOUSE
Tél. 03 89 38 02 87
biblio.lautenbach@orange.fr

